

COMMUNE DE VISSAC-AUTEYRAC

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/05/2020

Présents : Mesdames BLAUGY Pascale, BONHOMME Yolande, PARRIN-MALFANT Michèle, PERGIER-MERLE Marie-Christine, Messieurs BOURGON Jérôme, CHABANON Philippe, COMTE Cédric, DUNIS Damien, GERENTON Laurent, PAPARIC Thierry, TOURETTE-CHAURAND Samuel.

Secrétaire de séance : Monsieur TOURETTE-CHAURAND Samuel
Guylaine VIDAL, secrétaire de mairie assistait à la réunion.

Ordre du jour :

1- Election du Maire et des Adjoints

Madame PARRIN-MALFANT Michèle se présente et est élue Maire.
Vote : pour (10 voix) blanc (1)

Madame PERGIER-MERLE Marie-Christine est élue 1^{ère} adjointe
Vote : pour (10 voix) blanc (1)

Monsieur CHABANON Philippe est élu 2^{ème} adjoint
Vote : pour (10 voix) blanc (1)

Monsieur PAPARIC Thierry est élu 3^{ème} adjoint
Vote : pour (10 voix) blanc (1)

2- Fixation des indemnités du Maire et des Adjoints

Le Conseil Municipal **APPROUVE**

- l'indemnité du Maire : 20 % de l'indice brut 1027,

- l'indemnité des Adjoints : 6.6 % de l'indice brut 1027,

Vote : pour à l'unanimité (11 voix)

3- Désignation des délégués communautaires

Madame MALFANT Michèle est désignée déléguée titulaire à la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier et Madame MERLE Marie-Christine déléguée suppléante.

Vote : pour à l'unanimité (11 voix)

4- Désignation des délégués au secteur intercommunal d'énergie.

Les membres du Conseil Municipal désignent pour siéger au sein du Secteur Intercommunal d'Energie de Langeac / Pinols :

Madame Pascale BLAUGY : 2, Lotissement de la Cité – Lachaud – 43300 VISSAC-AUTEYRAC , déléguée titulaire

Monsieur Philippe CHABANON : 2, Rue du Velours – Vissac – 43300 VISSAC-AUTEYRAC, délégué suppléant

Vote : pour à l'unanimité (11 voix)

5- **Divers :**

Madame le Maire et le conseil municipal remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont, pendant cette période de crise sanitaire, donné des tissus, élastiques et fils.

Ainsi M. BERGER, P. BLAUGY, J. CHARREYRE, P. CHAURAND, P. CHEVALIER, S. COMPTE, P. DUFAUT, M. GUYOT, A. LECA et F. PI ont, en puisant aussi dans leur stock, pu confectionner gracieusement des masques en tissu, qui ont été distribués à chaque habitant de la commune.

Madame le maire lève la séance à 11h30

Fait à Lachaud-Curmilhac, le 28/05/2020

Le Maire,

D. Dufaut

